



Dépot de bilan de mon patron

Par **mennessier**, le **22/02/2011** à **22:54**

Bonjour,

Mon patron devait déposer le bilan le 18 janvier 2011, à ce jour il ne l'a tjrs pas fait, nous avons fait un referé prud'homale le 14 février 2011, il ne s'est pas présenté, 2 autres de nos collègues ont fait la même chose et sont passés le 21 février 2011, il ne s'est pas présenté pour le 2 ème fois, quel recours pouvons nous avoir car la situation devient très critique pour chacun de nous, pas payer depuis décembre 2010 et nous ne pouvons pas chercher un autre emploi car nous n'avons aucun papier de licenciement, merci pour votre réponse, cordialement